

French Container Label

GROUPE	14	HERBICIDE
--------	----	-----------

FH-20

Herbicide granulaire mouillable dans l'eau pour une application en pré-semis, prélevée et jachère chimique pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges, pour la gestion des mauvaises herbes avant la récolte du blé, de l'orge et du triticale, et pour l'aide à la récolte du canola, des haricots secs, des pois chiches, des pois secs de grande culture, des féveroles, du lin, des variétés de lentilles rouges, de la moutarde, du soja et du tournesol

COMMERCIAL (AGRICOLE)

POUR VENTE ET USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET
À L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION
DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

PRINCIPE ACTIF : Saflufenacil 70 %

Avertissement : Contient l'allergène sulfites

N° D'HOMOLOGATION : 36067

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**EN CAS D'URGENCE, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1-800-331-3148**

CONTENU NET : 0,25 kg à 500 kg

FMC of Canada Limited
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
1-833-362-7722

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler. Nocif si avalé.
3. **NE PAS** mettre en contact avec les yeux ou la peau. Cause une irritation des yeux et de la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine de pulvérisation.
4. **NE PAS** manger, boire ou fumer/vapoter pendant l'utilisation de ce produit. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme/du tabac, de fumer/vapoter, ou d'utiliser les toilettes. Le cockpit de l'aéronef et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.
5. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Pour une application utilisant de l'équipement terrestre : porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pour une application utilisant de l'équipement aérien : porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur du cockpit fermé pendant l'application.

6. Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

7. Si le produit entre en contact avec les vêtements/l'ÉPI, enlever tous les vêtements/l'ÉPI contaminés, se laver avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avec de l'eau et du savon avant de les retirer. Laver les vêtements/l'ÉPI contaminés régulièrement et séparément des autres vêtements.
8. Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.
9. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées.

ENTREPOSAGE

1. Entreposer le produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement et empêcher l'eau d'y pénétrer.
2. **NE PAS** expédier ou entreposer ce produit à proximité des aliments de consommation humaine ou animale ni des semences ou des fertilisants.
3. Entreposer dans un endroit frais, sec, fermé à clé et bien aéré ne comprenant pas de drain de plancher.
4. Les herbicides devraient être expédiés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires pour éviter une contamination croisée.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou rincer le sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

FH-20

Herbicide granulaire mouillable dans l'eau pour une application en pré-semis, prélevée et jachère chimique pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges, pour la gestion des mauvaises herbes avant la récolte du blé, de l'orge et du triticale, et pour l'aide à la récolte du canola, des haricots secs, des pois chiches, des pois secs de grande culture, des féveroles, du lin, des variétés de lentilles rouges, de la moutarde, du soja et du tournesol

COMMERCIAL (AGRICOLE)

POUR VENTE ET USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET
À L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION
DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

PRINCIPE ACTIF : Saflufenacil 70 %

Avertissement : Contient l'allergène sulfites

N° D'HOMOLOGATION : 36067

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**EN CAS D'URGENCE, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1-800-331-3148**

CONTENU NET : 0,25 kg à 500 kg

FMC of Canada Limited
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
1-833-362-7722

Table des Matières

1.0	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	4
2.0	MISES EN GARDE.....	4
3.0	PREMIERS SOINS.....	5
4.0	MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES.....	6
5.0	ENTREPOSAGE	6
6.0	ÉLIMINATION	6
7.0	AVIS À L'UTILISATEUR	7
8.0	CULTURES HOMOLOGUÉES	7
8.1	PRÉ-SEMIS OU PRÉLEVÉE	7
8.2	JACHÈRE CHIMIQUE	7
8.3	AIDE À LA RÉCOLTE	7
8.4	GESTION DES MAUVAISES HERBES PRE-RECOLTE	8
9.0	MODE D'EMPLOI.....	8
9.1	TAUX D'APPLICATION – FH-20.....	8
9.1.1	PRÉ-SEMIS OU PRÉLEVÉE.....	8
9.1.2	JACHÈRE CHIMIQUE.....	9
9.1.3	L'AIDE À LA RÉCOLTE.....	9
9.1.4	GESTION DES MAUVAISES HERBES PRE-RECOLTE.....	14
9.2	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	14
9.3	MÉLANGES EN RÉSERVOIR - PRÉ-SEMIS, PRÉLEVÉE ET JACHÈRE CHIMIQUE.....	16
9.3.1	FH-20 + GLYPHOSATE	16
9.4	RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX CULTURES	18
9.4.1	POIS CHICHES, FÉVEROLES ET POIS (secs de grande culture).....	18
9.4.2	CÉRÉALS – ORGE, GRAINE DE L'ALPISTE DES CANARIES, AVOINE ET BLÉ (printemps, durum, d'hiver)	18
9.4.3	SEMIS DE GRAMINÉES FOURRAGÈRES ET DE GRAMINÉES CULTIVÉES POUR L'ENSEMENCEMENT (semis de fétuque rouge traçante, fléole des prés, brome)	19
9.4.4	SOJA.....	19
9.4.5	LENTILLES (incluant les Lentilles Clearfield ^{MD})	20
9.4.6	MAÏS (de grande culture, sucré).....	20

9.5	JACHÈRE CHIMIQUE	21
10.0	L'AIDE À LA RÉCOLTE – RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES À LA CULTURE POUR LES MÉLANGES EN RÉSERVOIR	21
10.1	DESSICCATION – HARICOTS SECS*/ SOJA.....	22
10.2	DESSICCATION – POIS CHICHES.....	22
10.3	DESSICCATION – DES VARIÉTÉS DE LENTILLES ROUGES.....	23
10.4	DESSICCATION – POIS SECS DE GRANDE CULTURE	24
10.5	DESSICCATION – CANOLA (TOUS GENRES) ET MOUTARDE ¹	24
10.6	DESSICCATION – LIN.....	24
10.7	DESSICCATION – FÉVEROLES.....	25
11.0	PRE-RECOLTE – RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES AUX CULTURES DE MELANGE EN CURVE	25
12.0	INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE.....	26
13.0	INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (IAV).....	27
14.0	INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (IAV) – L'AIDE À LA RÉCOLTE.....	27
15.0	CULTURE SUIVANTE EN ROTATION.....	28
16.0	INSTRUCTIONS POUR LA PULVÉRISATION.....	29
17.0	RESTRICTIONS ET LIMITATIONS	29
18.0	RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE	32

1.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

FH-20 est un herbicide granulaire mouillable dans l'eau qui supprimera les mauvaises herbes à feuilles larges.

FH-20 est rapidement absorbé par les racines et par le feuillage; une fois absorbé, il montre une certaine mobilité dans les plantes. **FH-20** est un inhibiteur potentiel de la protoporphyrinogène oxydase (PPO). Les dommages à la membrane cellulaire causés par une inhibition de la PPO mènent à la mort du plant. Les mauvaises herbes sensibles développent des symptômes de dommage dans les heures suivant l'application lors de conditions de pleine croissance; la mort du plant survient dans les 3 à 5 jours dépendant des conditions de croissance.

FH-20 est recommandé pour les applications de pré-semis et prélevée. **FH-20** peut également être appliqué sur les terres en jachère et après la récolte, et en tant que traitement de gestion des mauvaises herbes avant la récolte et pour l'aide à la récolte dans les cultures homologuées.

FH-20 ne supprime pas les graminées nuisibles. **FH-20 devrait toujours être mélangé en réservoir avec du glyphosate** pour une suppression à large spectre.

FH-20 est un outil de gestion à large de spectre contre la résistance des mauvaises herbes agissant sur une large gamme de mauvaises herbes à feuilles larges.

2.0 MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler. Nocif si avalé.
3. **NE PAS** mettre en contact avec les yeux ou la peau. Cause une irritation des yeux et de la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine de pulvérisation.
4. **NE PAS** manger, boire ou fumer/vapoter pendant l'utilisation de ce produit. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme/du tabac, de fumer/vapoter, ou d'utiliser les toilettes. Le cockpit de l'aéronef et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.
5. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Pour une application utilisant de l'équipement terrestre : porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pour une application utilisant de l'équipement aérien : porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur du cockpit fermé pendant l'application.

6. Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

7. Si le produit entre en contact avec les vêtements/l'ÉPI, enlever tous les vêtements/l'ÉPI contaminés, se laver avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avec de l'eau et du savon avant de les retirer. Laver les vêtements/l'ÉPI contaminés régulièrement et séparément des autres vêtements.
8. Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.
9. NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

3.0 PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

4.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section 17 (Restrictions et limitations).

5.0 ENTREPOSAGE

1. Entreposer le produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement et empêcher l'eau d'y pénétrer.
2. **NE PAS** expédier ou entreposer ce produit à proximité des aliments de consommation humaine ou animale ni des semences ou des fertilisants.
3. Entreposer dans un endroit frais, sec, fermé à clé et bien aéré ne comprenant pas de drain de plancher.
4. Les herbicides devraient être expédiés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires pour éviter une contamination croisée.

6.0 ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou rincer le sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

7.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

8.0 CULTURES HOMOLOGUÉES

8.1 PRÉ-SEMIS OU PRÉLEVÉE

FH-20 est homologué pour une application en pré-semis ou prélevée pour les cultures suivantes.

• Orge
• Semis de brome (production de semences, foin et fourrager)
• Fétuque rouge traçante et la fléole des près, plantule (production de semences et fourrage)
• Graines de l'alpiste des canaries
• Pois chiches
• Féveroles
• Lentilles*
• Avoine
• Pois (secs de grande culture)
• Blé (de printemps, d'hiver et durum)
• Maïs
• Soja*

* Des restrictions sur les doses s'appliquent. Consulter la section spécifique aux cultures pour plus de détails.

8.2 JACHÈRE CHIMIQUE

8.3 AIDE À LA RÉCOLTE

FH-20 est homologué pour être appliqué comme dessiccant dans les cultures suivantes :

• Canola (tous genres)
• Pois chiches
• Haricots secs
• Féveroles
• Lin
• Lentilles (des variétés de lentilles rouges seulement) ¹

• Moutarde ²
• Pois (secs de grande culture)
• Soja
• Tournesol

¹ Toujours mélanger en réservoir **FH-20** avec du glyphosate lors de l'application comme défanant sur les lentilles rouges.

² Toutes les catégories incluant les variétés brune, orientale, *Brassica juncea* de qualité canola, *Brassica juncea* avec les le gène **Clearfield**^{MD} ainsi que la moutarde jaune.

8.4 GESTION DES MAUVAISES HERBES PRE-RECOLTE

FH-20 est homologué pour utilisation comme traitement de pré-récolte pour améliorer le rythme de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready), petite herbe à poux, la vergerette du Canada, la renouée liseron et l'amarante à racine rouge dans les cultures suivantes :

• L'orge (incluant les variétés pour l'alimentation animale)
• Triticale
• Blé (incluant le blé durum, le blé de printemps et le blé d'hiver)

9.0 MODE D'EMPLOI

9.1 TAUX D'APPLICATION – FH-20

Pour tous les traitements de **FH-20** utilisé seul en présemis, en prélevée ou comme traitement en jachère chimique, appliquer avec l'adjuvant MERGE^{MD} ou MSO Concentrate renfermant du Leci-Tech à un taux de 0,5 à 1 L/ha.

9.1.1 PRÉ-SEMIS OU PRÉLEVÉE

Culture	Taux d'application (g/ha)
Lentilles*	26
Soja**	26 à 36
Orge	26 à 71
Semis de brome (production de semences, foin et fourrager)***	26 à 71
Fétuque rouge traçante et la fléole des près, plantule***	26 à 71
Graines de l'alpiste des canaries	26 à 71
Pois chiches Kabuli	26 à 71
Maïs (de grande culture et sucré****)	26 à 71

Féveroles	26 à 71
Avoine	26 à 71
Pois (secs de grande culture)	26 à 71
Blé (de printemps, durum, d'hiver)	26 à 71
Jachère chimique	26 à 71
* Des restrictions sur les doses s'appliquent. Ne pas utiliser des doses plus élevées que 26 g/ha sans quoi des dommages à la culture peuvent survenir. Consulter la section spécifique aux cultures pour plus de détails.	
** Des restrictions sur les doses s'appliquent. Ne pas utiliser des doses plus élevées que 36 g/ha sans quoi des dommages à la culture peuvent survenir. Consulter la section un spécifiques aux cultures pour plus de détails. Quelques cultivars de soja peuvent être sensibles au saflufenacil et subir des dommages.	
*** Pour la production de semences, de fourrage et de foin. FH-20 ne devrait pas entrer en contact avec la semence. S'assurer d'un recouvrement approprié pour les applications en prélevée sur les graminées fourragères et graminées cultivées pour la semence.	
**** Quelques hybrides de maïs sucré peuvent être plus sensibles au saflufenacil et subir des dommages.	

9.1.2 JACHÈRE CHIMIQUE

Culture	Taux d'application (g/ha)	Période d'application
Jachère chimique	26 à 71	Postlevée sur les terres en jachère et après la récolte

9.1.3 L'AIDE À LA RÉCOLTE

FH-20 peut être utilisé comme aide à la récolte afin d'accélérer le rythme de séchage des cultures ainsi que d'améliorer l'uniformité des cultures pour simplifier le moissonnage-battage. Une application hâtive peut engendrer des pertes de rendement et/ou la qualité de la semence.

Le séchage des cultures sera optimal dans des conditions climatiques favorables telles que des températures chaudes, une bonne teneur en eau et une humidité faible.

La récolte des cultures peut être effectuée lorsque le tissu végétal est sec et que la teneur en eau de la semence permet une récolte efficace. Lors de conditions idéales, la récolte peut normalement débuter dans les 7 à 14 jours après la dessiccation lorsque le traitement a été appliqué au stade recommandé de la culture. Des conditions météorologiques défavorables comme des averses, des températures froides, des journées plus courtes et une humidité élevée peuvent ralentir la dessiccation de la plante et conserver les teneurs en eau de la semence élevées ce qui peut retarder le début de la récolte après une application de **FH-20**. Consulter votre représentant de FMC pour plus de renseignements sur le délai de récolte après un traitement en pré-récolte.

Culture	Taux d'application (g/ha)	Période d'application
Canola (tous genres), pois chiches, haricots secs, féveroles, lin, lentilles ² , moutarde ¹ , pois (secs de grande culture), soja, tournesol	52	L'aide à la récolte

¹ Toutes les catégories incluant les variétés brune; orientale; le canola de qualité *Brassica juncea*; les variétés de *Brassica juncea* avec le gène **Clearfield**; ainsi que la moutarde jaune.

² Appliquer seulement sur les variétés de lentilles rouges.

Application par voie aérienne

FH-20 peut être utilisé pour une application aérienne lorsqu'il est employé pour faciliter la récolte ou en tant que traitement de gestion des mauvaises herbes avant la récolte (voir la section 9.1.4) dans les cultures homologuées.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à la hauteur de vol au-dessus du site à traiter. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

S'assurer de recouvrir complètement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chaque type de buses.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Ne pas appliquer lors de périodes de calme plat.

Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section 16 (Restrictions et limitations).

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

AIDE À LA RÉCOLTE – RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES À LA CULTURE POUR UNE UTILISATION SÉPARÉE

Consultez la Section 9.1.3, ci-dessus, pour plus de détails sur le mode d'emploi.

9.1.3.1 DESSICCATION – HARICOTS SECS / SOJA

Taux	52 g/ha de FH-20 + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE à raison de 0,5 à 1 L/ha ou MSO Concentrate à raison de 1 L/ha.
Période d'application	Appliquez lorsque les tiges sont de couleur verte à brune et que les gousses sont matures (jaune– brune) et que 80 à 90 % des feuilles présentes au départ sont tombées.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage lors d'une application aérienne.
Remarques	Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité.

9.1.3.2 DESSICCATION – POIS CHICHES

Taux	52 g/ha de FH-20 + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE à raison de 0,5 à 1 L/ha ou MSO Concentrate à raison de 1 L/ha.
Période d'application	Pour le type Desi, appliquer au moment où débiterait normalement le râtelage des andains, lorsque la majorité des plants sont jaunes et que la plupart des gousses sont à maturité et que les semences ont passé du vert au jaune ou brun. La portion supérieure du plant peut être encore verte. Pour le type Kabuli, appliquer lorsque la majorité des plants et des gousses sont mûres et sèches et que les semences ont passé du vert au blanc ou brun roux et sont détachées des gousses. Le séchage du plant est moins uniforme chez le type Kabuli en raison de la paroi plus épaisse de sa gousse.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage lors d'une application aérienne.
Remarques	Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité.

9.1.3.3 DESSICCATION – POIS SECS DE GRANDE CULTURE

Taux	52 g/ha de FH-20 + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE à raison de 0,5 à 1 L/ha ou MSO Concentrate à raison de 1 L/ha.
Période d'application	Appliquer lorsque la majorité des gousses sont brunes (70 à 80 %).
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage lors d'une application aérienne.
Remarques	Les vignes des pois traitées pour dessiccation peuvent être pâturées ou servies au bétail.

9.1.3.4 DESSICCATION – TOURNESOL

Taux	52 g/ha de FH-20 + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE à raison de 0,5 à 1 L/ha ou MSO Concentrate à raison de 1 L/ha.
Période d'application	Appliquer lorsque l'envers des parties supérieures et des bractées jaunissent et que la teneur en eau des semences est de 20 à 30 %.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage lors d'une application aérienne.

9.1.3.5 DESSICCATION – CANOLA (TOUS GENRES) ET MOUTARDE¹

Taux	52 g/ha de FH-20 + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE à raison de 0,5 à 1 L/ha ou MSO Concentrate à raison de 1 L/ha.
Période d'application	Appliquer lorsque 65 à 80 % des semences ont changé de couleur.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.

Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage lors d'une application aérienne.
Remarques	Il est recommandé que le traitement de FH-20 comme dessiccant soit appliqué sur des variétés de canola et de moutarde résistantes à la verse. Lors de conditions idéales, la récolte peut normalement débuter dans les 14 à 21 jours après la dessiccation lorsqu'appliqué au moment adéquat de la culture tel que recommandé. Sous des conditions climatiques défavorables telles que la pluie, des températures froides, des journées plus courtes et une humidité élevée, la dessiccation du plant peut être ralentie et en raison du maintien de teneurs en eau élevées de la semence qui peuvent retarder le début de la récolte après une application de FH-20.

¹ Toutes les catégories incluant les variétés brune, orientale ; le canola de qualité *Brassica juncea* ; les variétés de *Brassica juncea* avec le gène **Clearfield** ainsi que la moutarde jaune.

9.1.3.6 DESSICCATION – LIN

Taux	52 g/ha de FH-20 + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE à raison de 0,5 à 1 L/ha ou MSO Concentrate à raison de 1 L/ha.
Période d'application	Appliquer lorsque 75 % des siliques ont changé de couleur.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage lors d'une application aérienne.

9.1.3.7 DESSICCATION – FÉVEROLES

Taux	52 g/ha de FH-20 + adjuvant
Volume d'eau	200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE à raison de 0,5 à 1 L/ha ou MSO Concentrate à raison de 1 L/ha.
Période d'application	Appliquer lorsque 80 % des gousses du bas sont devenues noires, les gousses du milieu sont jaunes/brun clair et les gousses du haut sont vertes avec des grains compacts.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage lors d'une application aérienne.
Remarques	Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité.

9.1.4 GESTION DES MAUVAISES HERBES PRE-RECOLTE

FH-20 peut être utilisé comme traitement de pré-récolte dans le blé (incluant le blé durum, de printemps et le blé d'hiver), de l'orge (incluant les variétés pour l'alimentation animale) et le triticale pour améliorer le rythme de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready), petite herbe à poux, la vergerette du Canada, la renouée liseron et l'amarante à racine rouge et pour simplifier le moissonnage-battage. Une application anticipée peut entraîner une perte de rendement.

Lorsqu'utilisé seule comme traitement de pré-récolte, **FH-20** n'affectera pas la germination de la semence si l'appliqué conformément aux recommandations de l'étiquette.

BLÉ, ORGE ET TRITICALE

Taux	36 à 52 g/ha de FH-20 + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol; 50 L/ha aérienne
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE à raison de 0,5 à 1 L/ha ou MSO Concentrate à raison de 1 L/ha.
Période d'application	Stade pâteux; la marque de l'ongle du pouce demeure visible sur la semence; moins de 30 % de teneur en eau.
Mauvaises herbes supprimées	Améliore le temps de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready), petite herbe à poux, la vergerette du Canada, la renouée liseron et l'amarante à racine rouge
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe
Mode d'emploi – Aérienne	Pour une application aérienne, utilisez un volume d'eau minimum de 50 L/ha. Veuillez consulter ci-haut les précautions d'usage lors d'une application aérienne.
Remarques	La paille d'orge, de blé et de triticale traitée peut être pâturée ou servie au bétail. Utiliser un plus grand volume d'eau pour les cultures denses et lors d'une plus forte pression de mauvaises herbes.

9.2 MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

FH-20 peut être appliqué en pré-semis ou en prélevée sur les cultures pour supprimer les mauvaises herbes énumérées ci-dessous.

FH-20 devrait toujours être utilisé en association avec le glyphosate pour une suppression à large spectre des mauvaises herbes incluant les graminées nuisibles.

Mauvaises herbes supprimées pour un brûlage rapide (Pré-semis ou Prélèvement)

Taux d'application : 26 g/ha

Mauvaise herbe	Stade maximum de la mauvaise herbe
Kochia à balais	15 cm
Vergerette du Canada	8 feuilles
Gaillet gratteron	stade 4 verticilles
Chénopode blanc	8 feuilles
Crépis des toits	8 cm
Amarante à racine rouge	8 feuilles
Mauve à feuilles rondes	8 feuilles
Tabouret des champs	8 feuilles
Canola spontané (tous les types incluant Roundup Ready ^{MD})	8 feuilles
Renouée liseron	8 feuilles
Moutarde des champs	8 feuilles

Taux d'application : 36 g/ha

FH-20 appliqué en pré-semis ou en prélèvement à un taux de 36 g/ha fournira un brûlage efficace des mauvaises herbes suivantes en plus de celles énumérées ci-dessus :

Mauvaise herbe	Stade maximum de la mauvaise herbe
Petite herbe à poux	8 feuilles
Grande herbe à poux	8 feuilles
Renouée persicaire	6 feuilles
Laiteron des champs (suppression par brûlage de la partie aérienne)	8 feuilles
Laitue scariole (partie aérienne seulement)	9 feuilles
Bourse à pasteur	pleine floraison

**Pour un brûlage rapide et la répression des levées secondaires des mauvaises herbes
(Pré-semis ou Prélevée)**

Taux d'application : 52 à 71 g/ha

Mauvaise herbe	Stade maximum de la mauvaise herbe
Gaillet gratteron	Stade 4 verticilles
Amarante à racine rouge	8 feuilles
Tabouret des champs	8 feuilles
Canola spontané (tous les types incluant Roundup Ready)	8 feuilles
Renouée liseron	8 feuilles
Moutarde des champs	8 feuilles

9.3 MÉLANGES EN RÉSERVOIR - PRÉ-SEMIS, PRÉLEVÉE ET JACHÈRE CHIMIQUE

9.3.1 FH-20 + GLYPHOSATE

Pour une suppression à large spectre des mauvaises herbes, **FH-20** devrait toujours être mélangé en réservoir avec le glyphosate présent sous forme de sel isopropylamine, sel di-ammonium ou de sel de potassium. **FH-20** est compatible avec toutes les formulations liquides de glyphosate dans lesquelles le glyphosate en tant que produit d'association est présent sous forme de sel isopropylamine, sel di-ammonium ou de sel de potassium.

Le mélange en réservoir de **FH-20** avec le glyphosate fournira une suppression de toutes les mauvaises herbes supprimées par le glyphosate en plus des mauvaises herbes à feuilles larges énumérées sur l'étiquette de **FH-20**. Consultez l'étiquette de l'herbicide glyphosate pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par le glyphosate.

Le mélange en réservoir est une stratégie reconnue pour retarder l'apparition de la résistance tout aussi bien que l'amélioration de la gamme des mauvaises herbes supprimées. Consultez la section 17.

TAUX D'APPLICATION DES MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Taux d'application FH-20 + Glyphosate (360 g/L équivalent) 1,25 à 2,5 L/ha

Culture	Taux d'application de FH-20 (g/ha)
Lentilles*	26
Soja**	26 à 36
Orge	26 à 71
Semis de brome (production de semences, foin et fourrager)***	26 à 71

Culture	Taux d'application de FH-20 (g/ha)
Fétuque rouge traçante et la fléole des près, plantule ***	26 à 71
Graines de l'alpiste des canaries	26 à 71
Pois chiches Kabuli	26 à 71
Maïs (de grande culture, sucré****)	26 à 71
Féveroles	26 à 71
Avoine	26 à 71
Pois (secs de grande culture)	26 à 71
Blé (de printemps, durum, d'hiver)	26 à 71
Jachère chimique	26 à 71
* Des restrictions sur les doses s'appliquent. Ne pas utiliser des doses plus élevées que 26 g/ha sans quoi des dommages à la culture peuvent survenir. Consulter la section spécifique aux cultures pour plus de détails.	
** Des restrictions sur les doses s'appliquent. Ne pas utiliser des doses plus élevées que 36 g/ha sans quoi des dommages à la culture peuvent survenir. Consulter la section spécifique aux cultures pour plus de détails. Quelques cultivars de soja peuvent être plus sensibles au saflufenacil et subir des dommages.	
*** Pour la production de semences, de fourrage et de foin. FH-20 ne devrait pas entrer en contact avec la semence. S'assurer d'un recouvrement approprié pour les applications en prélevée sur les graminées fourragères et graminées cultivées pour la semence.	
**** Quelques hybrides de maïs sucré peuvent être plus sensibles au saflufenacil et subir des dommages.	

Pour les mélanges en réservoir de **FH-20** avec du glyphosate, appliquez l'adjuvant MERGE, ou l'adjuvant MSO Concentrate renfermant du Leci-Tech ou Amigo^{MD} à un taux de 0,5 à 1 L/ha.

Toujours consulter l'étiquette du produit d'association en réservoir pour plus de détails sur les précautions, modes d'emploi et restrictions de culture en rotation. Ne pas appliquer les mélanges en réservoir par voie aérienne.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) des produits utilisés dans le mélange. Il faut également appliquer en utilisant la catégorie de gouttelette de pulvérisation grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits utilisés dans le mélange.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR LE MÉLANGE EN RÉSERVOIR

Brûlage rapide (Pré-semis ou Prélèvement)

FH-20 lorsqu'il est mélangé en réservoir avec du glyphosate, servira à brûler rapidement les mauvaises herbes suivantes en plus de mauvaises herbes énumérées pour le traitement de **FH-20**.

Taux d'application : 26 g/ha

Mauvaise herbe	Maximale du stade des mauvaises herbes
Pissenlit (suppression par brûlage de la partie aérienne seulement)	15 cm
Sagesse des chirurgiens	8 feuilles

9.4 RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX CULTURES

9.4.1 POIS CHICHES, FÉVEROLES ET POIS (secs de grande culture)

Période	Pré-semis ou Prélèvement
Taux	26 à 71 g/ha de FH-20 + 1,25 à 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	50 à 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE, MSO Concentrate ou Amigo à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section 9.2 de cette étiquette pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par FH-20 . Se référer à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par FH-20 .

9.4.2 CÉRÉALS – ORGE, GRAINE DE L'ALPISTE DES CANARIES, AVOINE ET BLÉ (printemps, durum, d'hiver)

Période	Pré-semis ou Prélèvement
Taux	26 à 71 g/ha de FH-20 + 1,25 à 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	50 à 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE, MSO Concentrate ou Amigo à raison de 0,5 à 1 L/ha.

Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section 9.2 de cette étiquette pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par FH-20 . Se référer à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par FH-20 .
-----------------------------	--

9.4.3 SEMIS DE GRAMINÉES FOURRAGÈRES ET DE GRAMINÉES CULTIVÉES POUR L'ENSEMENCEMENT (semis de fétuque rouge traçante, fléole des prés, brome)

FH-20 peut être appliquée pour supprimer les mauvaises herbes dans la fétuque rouge traçante, la fléole des prés cultivées et le brome pour la production de semences, le fourrage et le foin.

Période	Pré-semis ou Prélevée
Taux	26 à 71 g/ha de FH-20 + 1,25 à 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	50 à 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE, MSO Concentrate ou Amigo à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section 9.2 de cette étiquette pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par FH-20 . Se référer à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par FH-20 .
Remarques	FH-20 ne devrait pas entrer en contact avec la semence. S'assurer d'un recouvrement approprié pour les applications en prélevée sur les graminées fourragères et graminées cultivées pour la semence.

9.4.4 SOJA

Période	Pré-semis ou Prélevée
Taux	26 à 36 g/ha de FH-20 + 1,25 à 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	50 à 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE, MSO Concentrate ou Amigo à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section 9.2 de cette étiquette pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par FH-20 . Se référer à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par FH-20 .

Remarques	Quelques cultivars de soja peuvent être plus sensibles au saflufenacil et subir des dommages. Lors de l'application à un taux de 36 g/ha en prélevée dans le soja, NE PAS appliquer sur des sols à texture grossière ayant une teneur en matière organique de moins de 2 %. Lors de l'application en prélevée dans le soja, appliquer avant que le soja fait craquer le sol et dans un délai ne dépassant pas 3 jours après la plantation.
-----------	---

9.4.5 LENTILLES (incluant les Lentilles Clearfield^{MD})

Période	Pré-semis ou Prélevée
Taux	26 g/ha de FH-20 + 1,25 à 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	50 à 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE, MSO Concentrate ou Amigo à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section 9.2 de cette étiquette pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par FH-20. Se référer à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par FH-20.
Remarques	Une pluie survenue peu de temps après l'application du produit peut entraîner en un léger dommage à la culture. Les lentilles seront plus sensibles au dommage sur les sols à texture grossière et à faible teneur en matière organique. Le dommage apparaîtra normalement sous forme de nécrose du tissu foliaire sur les marges extérieures des feuilles. Les lentilles se remettront des dommages et le rendement de ne sera pas affecté aux doses recommandées. L'utilisateur devrait communiquer avec FMC avant l'application au sol de tout autre herbicide en association, avant ou après les traitements de FH-20 + glyphosate. L'ajout de d'autres herbicides appliqués au sol peut augmenter la sensibilité des lentilles au FH-20 et causer des dommages.

9.4.6 MAÏS (de grande culture, sucré)

Période	Pré-semis ou Prélevée
Taux	26 à 71 g/ha de FH-20 + 1,25 à 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	50 à 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE, MSO Concentrate ou Amigo à raison de 0,5 à 1 L/ha.

Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section 9.2 de cette étiquette pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par FH-20 . Se référer à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par FH-20 .
Remarques	Quelques hybrides de maïs sucré peuvent être plus sensibles au saflufenacil et subir des dommages.

9.5 JACHÈRE CHIMIQUE

Période	Jachère chimique
Taux	26 à 71 g/ha de FH-20 + 1,25 à 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	50 à 100 L/ha
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE, MSO Concentrate ou Amigo à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section 9.2 de cette étiquette pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par FH-20 . Se référer à l'étiquette de glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles qui le sont par FH-20 .
Remarques	Appliquez sur des mauvaises herbes en pleine croissance de moins de 15 cm de hauteur. Un meilleur recouvrement du produit résulte en une suppression accrue des mauvaises herbes. Pour une application sur des mauvaises herbes de plus grande taille ou des infestations denses de mauvaises herbes, employez un volume d'eau minimum de 100 L par hectare.

10.0 L'AIDE À LA RÉCOLTE – RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES À LA CULTURE POUR LES MÉLANGES EN RÉSERVOIR

FH-20 peut être utilisé comme aide à la récolte afin d'accélérer le rythme de séchage des cultures ainsi que d'améliorer l'uniformité des cultures pour simplifier le moissonnage-battage. Une application hâtive peut provoquer des pertes de rendement.

Le séchage des cultures sera optimal dans des conditions climatiques favorables telles que des températures chaudes, une bonne teneur en eau et une humidité faible.

La récolte des cultures peut être effectuée lorsque le tissu végétal est sec et que la teneur en eau de la semence permet une récolte efficace. Lors de conditions idéales, la récolte peut normalement débuter dans les 7 à 14 jours après la dessiccation lorsque le traitement a été appliqué au stade recommandé de la culture. Des conditions météorologiques défavorables comme des averses, des températures froides, des journées plus courtes et une humidité élevée peuvent ralentir la dessiccation de la plante et conserver les teneurs en eau de la semence élevées ce qui peut retarder le début de la récolte après une application de **FH-20**. Consulter

votre représentant de FMC pour plus de renseignements sur le délai de récolte après un traitement en pré-récolte.

FH-20 peut être appliqué en mélange en réservoir avec le glyphosate pour une suppression supplémentaire avant la récolte.

10.1 DESSICCATION – HARICOTS SECS*/ SOJA

Période	Dessiccation des HARICOTS SECS* / SOJA
Taux	52 g/ha de FH-20 + 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE ou MSO Concentrate à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Remarques	*Consulter l'étiquette de glyphosate ou son représentant FMC pour des informations sur l'utilisation de variétés spécifiques de haricots secs.
Période d'application	Appliquez lorsque les tiges sont de couleur verte à brune et que les gousses sont mûres (jaune– brune) et que 80 à 90 % des feuilles présentes au départ sont tombées.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité. Voir la section 10,0 pour le modèle d'utilisation détaillé. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.

10.2 DESSICCATION – POIS CHICHES

Période	Dessiccation des POIS CHICHES
Taux	52 g/ha de FH-20 + 900 g ae/ha glyphosate (par exemple 1,67 L/ha of 540 g/L formulation du glyphosate) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE ou MSO Concentrate à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Période d'application	Pour le type Desi, appliquer au moment où débiterait normalement le râtelage des andains, lorsque la majorité des plants sont jaunes et que la plupart des gousses sont à maturité et que les semences ont passé du vert au jaune ou brun. La portion supérieure du plant peut être encore verte. Pour le type Kabuli, appliquer lorsque la majorité des plants et des gousses sont mûres et sèches et que les semences ont passé du vert au blanc ou brun roux et sont détachées des gousses. Le séchage du plant est moins uniforme chez le type Kabuli en raison de la paroi plus épaisse de sa gousse.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.

Remarques	Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité. Voir la section 10.0 pour le modèle d'utilisation détaillé. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.
-----------	--

10.3 DESSICCATION – DES VARIÉTÉS DE LENTILLES ROUGES

Période	Dessiccation des VARIÉTÉS DE LENTILLES ROUGES
Taux	52 g/ha de FH-20 + 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE ou MSO Concentrate à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Période d'application	Appliquer lorsque la majorité des gousses les plus basses (15 % du bas) sont brunes et cliquettent lorsqu'on les agite.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Appliquer seulement sur les variétés de lentilles rouges. Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité. Voir la section 10,0 pour le modèle d'utilisation détaillées. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.

10.4 DESSICCATION – POIS SECS DE GRANDE CULTURE

Période	Dessiccation des POIS SECS de grande culture
Taux	52 g/ha de FH-20 + 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE ou MSO Concentrate à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Période d'application	Appliquer lorsque la majorité des gousses sont brunes (70 à 80 %).
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Voir la section 10.0 pour le modèle d'utilisation détaillé. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.

10.5 DESSICCATION – CANOLA (TOUS GENRES) ET MOUTARDE¹

Période	Dessiccation de CANOLA et la MOUTARDE
Taux	52 g/ha de FH-20 + 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE ou MSO Concentrate à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Période d'application	Appliquer lorsque 60 à 75 % des semences ont changé de couleur.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Il est recommandé que le traitement de FH-20 comme dessiccant soit appliqué sur des variétés de canola et de moutarde résistantes à la verse. Voir la section 10.0 pour le modèle d'utilisation détaillé. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve. Lors de conditions idéales, la récolte peut normalement débuter dans les 14 à 21 jours après la dessiccation lorsqu'appliqué au moment adéquat de la culture tel que recommandé. Sous des conditions climatiques défavorables telles que la pluie, des températures froides, des journées plus courtes et une humidité élevée, la dessiccation du plant peut être ralentie et en raison du maintien de teneurs en eau élevées de la semence qui peuvent retarder le début de la récolte après une application de FH-20 .

¹ Toutes les catégories incluant les variétés brune, orientale ; le canola de qualité *Brassica juncea* ; les variétés de *Brassica juncea* avec le gène **Clearfield** ainsi que la moutarde jaune.

10.6 DESSICCATION – LIN

Période	Dessiccation de LIN
Taux	52 g/ha de FH-20 + 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE ou MSO Concentrate à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Période d'application	Appliquer lorsque 75 % des siliques ont changé de couleur.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Voir la section 10.0 pour le modèle d'utilisation détaillé. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.

10.7 DESSICCATION – FÉVEROLES

Période	Dessiccation de féveroles
Taux	52 g/ha de FH-20 + 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE ou MSO Concentrate à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Période d'application	Appliquer lorsque 80 % des gousses du bas sont devenues noires, les gousses du milieu sont jaunes/brun clair et les gousses du haut sont vertes avec des grains compacts.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité. Voir la section 10.0 pour le modèle d'utilisation détaillé. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve.

11.0 PRE-RECOLTE – RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES AUX CULTURES DE MELANGE EN CURVE

FH-20 peut être utilisé comme traitement de pré-récolte dans le blé (incluant le blé durum, le blé de printemps et le blé d'hiver), de l'orge (incluant les variétés pour l'alimentation animale) et de triticale pour améliorer le temps de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready), petite herbe à poux, la vergerette du Canada, la renouée liseron et l'amarante à racine rouge. Le mélange en réservoir de **FH-20** avec le glyphosate fournira une gestion supplémentaire des mauvaises herbes avant la récolte et le séchage des cultures fourni par le glyphosate.

Le mélange en réservoir avec le glyphosate peut affecter la germination des semences. Le mélange en réservoir avec glyphosate n'est pas recommandé lorsque le grain récolté est destiné à être utilisé comme semence.

BLÉ ET ORGE

Taux	36 à 52 g/ha de FH-20 + 2,5 L/ha de glyphosate (équivalent de 360 g/L) + adjuvant
Volume d'eau	100 à 200 L/ha au sol
Surfactant/Adjuvant	Ajoutez l'adjuvant MERGE ou MSO Concentrate à raison de 0,5 à 1 L/ha.
Période d'application	Stade pâteux; la marque de l'ongle du pouce demeure visible sur la semence; moins de 30 % de teneur en eau.
Mauvaises herbes supprimées	Améliore le temps de séchage du canola spontané (tous les types incluant le Roundup Ready), petite herbe à poux, la vergerette du Canada, la renouée liseron et l'amarante à racine rouge. Consultez l'étiquette du glyphosate concernant une suppression supplémentaire des mauvaises herbes en pré-récolte.
Mode d'emploi – Au sol	Une application au sol peut être effectuée avec un pulvérisateur standard à rampe.
Remarques	Voir la section 10.0 pour le modèle d'utilisation détaillé. Consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour des instructions d'utilisation ultérieure, les précautions et les restrictions. L'étiquetage la plus restrictive s'applique aux mélanges en cuve. Utiliser un plus grand volume d'eau pour les cultures denses et lors d'une plus forte pression de mauvaises herbes. Le mélange en réservoir avec glyphosate n'est pas recommandé lorsque le grain récolté est destiné à être utilisé comme semence.

12.0 INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

1. Avant de commencer l'application de **FH-20**, il faut toujours s'assurer que le pulvérisateur est propre. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur en rinçant le système avec de l'eau et du détergent. Consulter les étiquettes des produits que vous avez utilisés auparavant pour des recommandations spécifiques au nettoyage.
2. Remplir le réservoir propre à moitié avec de l'eau propre. Commencer l'agitation.
3. En utilisant un appareil de mesure calibré, ajouter la quantité appropriée de **FH-20**. Continuer l'agitation.

4. Lors du mélange en réservoir avec du glyphosate, ajouter **FH-20** suivi par la quantité recommandée de glyphosate.
5. S'il est recommandé, ajouter au réservoir la quantité appropriée d'adjuvant MERGE, MSO Concentrate renfermant du Leci-Tech ou Amigo en dernier.
6. Continuer l'agitation lors du remplissage du réservoir avec la quantité restante d'eau.
7. Continuer l'agitation ou faire fonctionner le système de retour en cuve.
8. Après toute interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de reprendre le traitement. S'assurer que l'agitation à l'intérieur du réservoir est suffisante pour mélanger à nouveau les produits à pulvériser. Ne pas laisser reposer la bouillie toute la nuit.
9. Si une pellicule d'huile se forme dans le réservoir, vider ce dernier et le nettoyer le à l'aide d'une solution concentrée de détergent.
10. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur immédiatement après l'usage en rinçant le système avec de l'eau propre et du détergent.

Éliminez toutes les rinçures conformément à la réglementation provinciale.

13.0 INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (IAV)

L'intervalle de pré-récolte suivant devrait être observé pour les cultures respectives.

Culture	IAV (jours)
Orge	60
Graine de l'alpiste des Canaries	60
Pois chiches	60
Maïs (de grande culture, sucré)	60
Féveroles	60
Lentilles	60
Avoine	60
Pois (secs de grande culture)	60
Soja	60
Blé (de printemps, d'hiver, durum)	60

Fétuque rouge traçante, fléole des prés et brome : le fourrage et le foin peuvent être utilisés comme aliment pour les animaux ou pâturés immédiatement après le traitement avec **FH-20**.

14.0 INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (IAV) – L'AIDE À LA RÉCOLTE

Les intervalles avant récolte devraient être respectés pour les cultures en question lorsque **FH-20** est employé comme aide à la récolte.

Culture	Intervalle avant la récolte (IAV) en jours
• Orge	3
• Canola	3
• Pois chiches	2
• Haricots secs	2
• Féveroles	2
• Lin	3
• Lentilles	3
• Moutarde	3
• Pois (secs de grande culture)	3
• Soja	3
• Tournesol	7
• Triticale	3
• Blé	3

15.0 CULTURE SUIVANTE EN ROTATION

Les cultures énumérées ci-dessous peuvent être cultivées de façon sécuritaire après une application de **FH-20** au printemps.

Cultures de rattrapage Dans le cas d'un échec de la culture, les cultures suivantes peuvent être semées au cours de la même saison ¹	Cultures en rotation Les cultures suivantes peuvent être semées à tout moment dans la saison suivante
Orge Graine de l'alpiste des Canaries Pois chiches Maïs (de grande culture et sucré) Lentilles* Avoine Pois secs de grande culture Soja* Blé (de printemps, d'hiver et durum)	Orge (de printemps, d'hiver, de brasserie) Graine de l'alpiste des Canaries Canola Pois chiches Maïs (de grande culture et sucré) Haricots secs Lin Lentilles Moutarde Avoine Pois secs de grande culture Soja Triticale Blé (de printemps, d'hiver et durum)

* Des restrictions sur les doses s'appliquent. Le soja et les lentilles peuvent être seulement utilisés comme culture de rattrapage à condition qu'une dose maximale de 26 et 36 g/ha, respectivement, de produit ait été employée dans la culture précédente.

¹ Une deuxième application de **FH-20** ne peut pas être effectuée dans la culture de rattrapage.

Les cultures énumérées ci-dessous peuvent être cultivées de façon sécuritaire après une application de **FH-20** à l'automne.

Les cultures en rotation qui peuvent être semées le printemps qui suit un traitement	Les cultures en rotation qui peuvent être semées le deuxième printemps qui suit un traitement
Orge Graine de l'alpiste des Canaries Canola Pois chiches Maïs (de grande culture et sucré) Lin Lentilles Avoine Pois secs de grande culture Soja Blé (de printemps, d'hiver et durum)	Tous les cultures

16.0 INSTRUCTIONS POUR LA PULVÉRISATION

Volume et pression de pulvérisation

Application terrestre conventionnelle

Utiliser des pulvérisateurs munis de buses à jet plat. Pour un recouvrement optimal de la pulvérisation, l'utilisation de buses à jet plat en acier inoxydable de 80°-110° est recommandée. Pour assurer une meilleure couverture, incliner les buses vers l'avant à 45°.

Nettoyer à fond tous les tamis afin d'empêcher que les buses se bouchent. Appliquez dans un volume d'eau de 50 à 100 L/ha et à une pression de 240 kPa. Pour les applications sur des infestations élevées de mauvaises herbes et des peuplements denses, utiliser un plus grand volume d'eau à des pressions de 275 kPa.

Un meilleur recouvrement du produit résulte en une meilleure suppression des mauvaises herbes.

17.0 RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. Laver soigneusement le pulvérisateur après utilisation pour éviter des dommages sur la prochaine culture pulvérisée.
2. NE PAS appliquer par voie aérienne, à moins que spécifié autrement dans le mode d'emploi spécifique à la culture.

3. Maïs de grande culture – Le maïs fourrager et le maïs pour l'ensilage peuvent être récoltés, utilisés comme aliment pour animaux ou mis en pâture 60 jours ou plus après l'application de **FH-20**.
4. Légumineuses fourragères (pois chiches, féveroles, pois secs et lentilles) peuvent être les utilisés comme aliment pour animaux ou mis en pâture 60 jours ou plus après l'application de **FH-20**. Les vignes des pois traitées pour dessiccation peuvent être pâturées ou servies au bétail.
5. Céréales (blé, orge et avoine) – Le fourrage et le foin peuvent être utilisés comme aliment pour animaux ou mis en pâture 30 jours ou plus après l'application de **FH-20**. La paille d'orge, de blé et de triticales traitée avant la récolte peut être pâturée ou servie au bétail.
6. Soja – peut être utilisé comme aliment pour animaux ou mis en pâture 60 jours ou plus après l'application de **FH-20**.
7. Soja, pois chiches et haricots secs – Ne pas faire paître ou servir au bétail le foin ou la paille traité lorsque **FH-20** est utilisé comme aide à la récolte.
8. Fétuque rouge traçante, fléole des prés et brome – Le fourrage et le foin peuvent être utilisés comme aliments pour les animaux ou pâturés immédiatement après le traitement avec **FH-20**.
9. NE PAS appliquer directement dans l'eau. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ainsi que les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.
10. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.
11. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.
12. Ce produit peut être mélangé avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec FMC au 1-833-362-7722 pour demander des renseignements avant de mélanger tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Zones tampons de pulvérisation

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à la hauteur de vol au-dessus du site à traiter. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées au bout des ailes de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

L'utilisation des méthodes ou de l'équipement de pulvérisation suivants **NE nécessite PAS** le respect d'une zone tampon de pulvérisation : pulvérisateur manuel ou dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (par ex. prairies, secteurs forestiers, brise-vents, boisés, haies, zones riveraines et bosquets).

Méthode d'application	Culture		Zones tampons de pulvérisation (mètres) nécessaires pour la protection des habitats terrestres
Pulvérisateur agricole	Lentilles (pré-semis ou prélevée)		3
	Soja (pré-semis ou prélevée)		4
	Orge, graine de l'alpiste des Canaries, pois chiches, maïs, féveroles, avoine, pois secs de grande culture, graminée fourragères (fétuque rouge traçante, fléole des prés, brome), blé (pré-semis ou prélevée) Jachère chimique Canola, féveroles, lin, lentilles, pois chiches, moutarde, soja, pois secs de grande culture, tournesol, haricots secs, blé, orge, triticales (l'aide à la récolte)		10
Aérienne	Canola, féveroles, lin, lentilles, pois chiches, moutarde, soja, pois secs de grande culture, tournesol, haricots secs, blé, orge,	Voilure fixe	175
		Voilure tournante	150

Méthode d'application	Culture		Zones tampons de pulvérisation (mètres) nécessaires pour la protection des habitats terrestres
	triticale (l'aide à la récolte)		

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, il faut consulter les étiquettes de tous les produits utilisés dans le mélange et respecter la plus grande zone tampon de pulvérisation (c'est-à-dire la plus restrictive) stipulée parmi les produits utilisés, et on doit appliquer le mélange en utilisant les plus grosses gouttelettes (selon les catégories de l'ASAE) prévues sur les étiquettes des produits d'association qui constituent le mélange en cuve.

18.0 RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que **FH-20** est un herbicide du groupe 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **FH-20** et à d'autres herbicides du groupe 14. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **FH-20** ou les herbicides du même groupe 14 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide

appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec FMC au 1-833 362-7722.

Tous les produits mentionnés sont des marques déposées de leurs sociétés respectives